Strasbourg (67) : Adil K. condamné pour avoir menacé de décapiter une soignante aux urgences

25/10/2026 à 10h30



Palais de justice de Strasbourg, archives (2012). rykerstribe – CC BY 2.0.

Selon Actu Strasbourg, Adil K., 47 ans, a été condamné le 13 octobre 2026 par le tribunal de Strasbourg à dix mois d'emprisonnement, dont six avec sursis probatoire, pour avoir menacé de décapiter une soignante aux urgences d'un hôpital proche de la ville.

À l'audience, il lui était reproché d'avoir annoncé qu'il attendrait la professionnelle après son travail pour lui couper la tête, et d'avoir tenté de lui cracher dessus. D'après le récit des faits rapporté par le journal, il se serait notamment emporté parce que le médecin était une femme.

Le prévenu a présenté ses excuses, déclarant ne garder aucun souvenir de la scène en raison de son alcoolisation. La peine comprend une obligation de soins. Le tribunal a également fixé à 1 600 euros les dommages et intérêts dus à la soignante.

Source : Actu Strasbourg, 25 octobre 2026.